

Réponse à la question du monsieur sénateur Georgică Severin

En sa qualité de membre de l'OIF depuis 1993, la Roumanie promeut activement les principes et les valeurs de la Francophonie qui sont centrées sur l'utilisation de la langue française - élément de la solidarité, de la consolidation du multilinguisme et de la diversité culturelle.

La Francophonie représente une dimension importante de la diplomatie multilatérale roumaine et on peut exemplifier dans ce sens l'organisation en 2006, à Bucarest, de l'onzième Sommet de la Francophonie (La Roumanie reste jusqu'au présent le seul pays de l'Europe centrale et orientale membre de l'OIF qui s'est assumé une telle responsabilité). Suite aux décisions prises lors du Sommet, le gouvernement roumain a démarré le Programme de bourses «Eugène Ionesco». Il s'agit d'un programme d'études doctorales et de recherche postdoctorale, destiné aux citoyens étrangers provenant des pays francophones¹ et mené à contribuer au développement durable des pays Francophones du Sud. Tout en reconnaissant l'engagement de notre pays en faveur de la Francophonie, le Secrétaire General de l'OIF lui a valu le statut d'Etat Phare de la Francophonie pour l'Europe centrale et orientale.

Le Ministère roumain des Affaires Etrangères se préoccupe constamment de l'application du Vadémécum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales et recommande d'une manière soutenue la présentation des interventions préférablement en français dans leur intégralité ou, en situation de difficultés linguistiques, l'inclusion de paragraphes en français. On retrouve les deux formules parmi les recommandations du Vademecum et elles sont toutes les deux pratiquées par les membres et les observateurs de l'OIF.

En ce qui concerne les discours et les interventions orales sans support écrit aux réunions des différentes instances francophones - soit qu'on parle de réunions des experts, de conférences ministérielles ou de sommets - elles sont présentées intégralement en français.

¹ La note du traducteur: Cette initiative représente la matérialisation de l'article 35 de la Déclaration de Bucarest, adoptée lors du XIe Sommet de la Francophonie. Le programme est géré par le Ministère des Affaires Etrangères roumain (MAE) et par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le budget alloué par la Roumanie à ce projet est d'un million d'euros, annuellement.

A l'égard du discours du Premier ministre roumain à l'occasion de la participation à la 65eme Session Générale de l'ONU, on souligne que le discours inclut des paragraphes en français. Nous attachons la version officielle du discours de la Roumanie, mise en ligne sur la page web de l'Organisation des Nations Unies:

http://www.un.org/en/ga/65/meetings/generaldebate/Portals/1/statements/634209578775312500RO_en_fr.pdf

En même temps, en ce qui concerne l'application du *Vademecum* et plus spécifique, en ce qui concerne l'application de la recommandation visant le soutien des initiatives de l'OIF pour la formation en Français, on mentionne le déroulement, à partir de 2007, sous la coordination du Ministère roumain des Affaires Etrangères, du Plan pluriannuel de formation au français des fonctionnaires de l'administration publique qui gèrent des affaires européennes. Jusqu'au présent, plus de 5000 fonctionnaires ont bénéficié de cette formation qui réside en courses de français et séminaires thématiques en français.

Le Program a été renouvelé pour la période 2010-2012, suivant la signature d'un nouveau Mémoire de collaboration avec l'OIF, la France, la Communauté Française de Belgique et le Luxembourg.

En fin, on souligne la forte implication du Ministère des Affaires Etrangères et des missions diplomatiques roumaines à l'étrangère dans l'organisation de différentes activités culturelles et de diplomatie publique en français, à l'occasion de la Journée Internationale de la Francophonie. En même temps, il convient de signaler ici la prestation remarquable des ambassadeurs roumains accrédités auprès les différentes organisations internationales au sein des Groups des ambassadeurs francophones et le fait que les représentants permanents roumains à New York, Genève et Brussels sont membres des Bureaux de coordination de ces Groups.

Teodor Baconschi

Le Ministre des Affaires Etrangères